

TONNA ELECTRONIQUE
Société anonyme au capital de 7.196.432 euros
36, avenue Hoche 51100 REIMS
324 165 521 R.C.S. REIMS
Cotée sur Euronext PARIS (compartiment C)

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2017

SOMMAIRE

I -	Les comptes sociaux du premier semestre 2017	Page 3
A -	Le bilan au 30 juin 2017	Page 3
1 -	L'actif	Page 3
2 -	Le passif	Page 4
B -	Le compte de résultat au 30 juin 2017	Page 5
C -	L'annexe aux comptes sociaux du premier semestre 2017	Page 6
1 -	Présentation de l'activité	Page 6
2 -	Faits significatifs	Page 6
3 -	Règles et méthodes comptables	Page 8
4 -	Notes sur le bilan	Page 11
5 -	Notes sur le compte de résultat	Page 19
6 -	Facteurs de risques	Page 20
7 -	Autres éléments	Page 20
II -	Le rapport semestriel d'activité	Page 23
A -	Les données significatives du premier semestre	Page 23
1 -	Activité	Page 23
2 -	Plan de continuation	Page 23
3 -	Refinancement du groupe FINANCIERE PONTOISE	Page 23
4 -	Evolution de l'endettement financier	Page 24
B -	Les principaux risques et incertitudes pour les six mois restants	Page 25
C -	Les principales transactions entre les parties liées	Page 25
III -	L'attestation de la personne responsable des informations	Page 26
IV -	Le rapport du commissaire aux comptes sur l'information financière semestrielle 2017	Page 27

I - Les comptes sociaux du premier semestre 2017

A - Le bilan au 30 juin 2017

1 - L'actif

En K€	Notes	30/06/2017			31/12/2016
		Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE					
Immobilisations incorporelles	4.1				
Frais de recherche et de développement					
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires		1 988	1 422	566	493
Immobilisations corporelles	4.2				
Terrains		20		20	20
Constructions		2 303	1 815	488	507
Installations techniques, matériel et outillages industriels		1 854	1 852	2	2
Autres immobilisations corporelles		672	665	7	8
Immobilisations corporelles en cours					
Immobilisations financières	4.3				
Participations		0	0	0	0
Autres titres immobilisés		0	0	0	0
Prêts		117	117	0	0
Autres		61	0	61	55
		7 015	5 871	1 144	1 085
ACTIF CIRCULANT	4.4				
Stocks et en-cours					
Matières premières et autres approvisionnements		1 853	931	922	1 125
En-cours de production (biens et services)		767	484	283	408
Produits intermédiaires et finis		479	317	162	202
Marchandises		736	488	248	366
Avances et acomptes versés sur commande		64	0	64	74
Créances	4.5				
Créances clients et comptes rattachés		485	148	337	320
Autres créances		1 503	0	1 503	1 378
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités		1	0	1	19
Comptes de régularisation					
Charges constatées d'avance	4.7	102	0	102	104
					3 996
TOTAL GENERAL		13 005	8 239	4 766	5 081

2 - Le passif

En K€	Notes	30/06/2017	31/12/2016
Capitaux propres			
Capital (dont versé : 7196 K€)		7 196	7 196
Primes d'émission, de fusion, d'apport		2 854	2 854
Ecart de réévaluation		41	41
Réserves			
Réserve légale		157	157
Réserves statutaires ou contractuelles			
Autres réserves		3 398	3 398
Report à nouveau		<16 831>	<16 715>
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte (-))		<576>	<117>
	4.8	<3 761>	<3 186>
Autres fonds propres			
Avance FINANCIERE TONNA		1 213	1 213
		1 213	1 213
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques et charges		112	112
	4.9	112	112
Dettes (1)			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	4.10	77	1
Emprunts et dettes financières divers	4.10		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4.11	3 847	3 674
Dettes fiscales et sociales	4.11	2 973	2 913
Autres dettes	4.11	305	355
Compte de régularisation			
Produits constatés d'avance			
		7 202	6 943
TOTAL GENERAL		4 766	5 081

(1) dont à plus d'un an : 1 058 K€ (hors compte courant)

dont à moins d'un an : 6 144 K€ (hors compte courant)

(2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques : 77 K€

B - Le compte de résultat au 30 juin 2017

En K€	Notes	1er semestre 2017	1er semestre 2016
Produits d'exploitation			
Ventes marchandises, produits finis et prestations de services		3 807	4 819
Production vendue (biens et services)		1 085	2 352
Montant net du chiffre d'affaires (dt à l'exportation : 241 K€)	5.1	4 892	7 171
Production stockée		<81>	<117>
Production immobilisée		178	150
Subventions d'exploitation			0
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges		197	201
Autres produits		54	1
Total des produits d'exploitation		5 240	7 406
Charges d'exploitation			
Achats de marchandises		1 975	2 579
Variation de stock		165	140
Achats de matières premières et autres approvisionnements		616	1 626
Variation de stock		274	<1>
Autres achats et charges externes	5.2	905	1 134
Impôts, taxes et versements assimilés		67	60
Salaires et traitements		1 158	1 228
Charges sociales		451	484
Dotations d'exploitation			
Sur immobilisations : dotations aux amortissements		127	68
Sur actif circulant : dotations aux provisions		83	60
Pour risques et charges : dotations aux provisions			
Autres charges		5	26
Total des produits d'exploitation		<5 826>	<7 404>
RESULTAT D'EXPLOITATION	5.2	<586>	2
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun			
Produits financiers			
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			
Autres intérêts et produits assimilés		0	1
Reprises sur provisions et transferts de charges			
Différences positives de change			
Sous-total		0	1
Charges financières			
Dotations aux amortissements et aux provisions		0	0
Intérêts et charges assimilées		28	37
Différences négatives de change		1	2
Sous-total		<29>	<39>
RESULTAT FINANCIER	5.3	<29>	<38>
RESULTAT COURANT avant impôts		<615>	<36>
Produits exceptionnels			
Sur opérations de gestion		0	4
Sur opérations en capital			
Reprises sur provisions et transferts de charges			
Sous-total		0	4
Charges exceptionnelles			
Sur opérations de gestion		14	21
Sur opérations en capital			
Dotations aux amortissements et aux provisions			
Sous-total		<14>	<21>
RESULTAT EXCEPTIONNEL	5.4	<14>	<17>
Participation des salariés aux fruits de l'expansion			
Impôt sur les bénéfices		53	80
Total des produits		5 240	7 411
Total des charges		<5 816>	<7 385>
RESULTAT NET		<575>	26

C – L'annexe aux comptes sociaux du premier semestre 2017

1. PRESENTATION DE L'ACTIVITE

TONNA ELECTRONIQUE est une société anonyme de type classique gérée par un Conseil d'Administration, faisant depuis 1984, appel public à l'épargne. Elle est cotée sur le marché d'Euronext PARIS (compartiment C).

La Direction Générale est exercée par le Président-Directeur Général, assisté d'un Directeur Général Délégué.

Les comptes du premier semestre 2017 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 29 novembre 2017.

Les estimations comptables concourant à la préparation des états financiers au 30 juin 2017 ont été réalisées, comme en 2016, dans un contexte économique difficile et une difficulté certaine à appréhender les perspectives économiques.

La présente annexe fait partie intégrante des comptes semestriels arrêtés au 30 juin 2017.

Sauf indication contraire, les informations chiffrées dans l'annexe sont présentées en milliers d'euros.

TONNA ELECTRONIQUE intervient sur un secteur unique d'activité, l'équipement audiovisuel, composé des principaux segments d'activité suivants :

- TV Individuel regroupant TV Individuel Terrestre (TVT) et TV Individuel Satellite (TVS)

TONNA propose une gamme complète d'équipements pour la réception, le traitement et la distribution des signaux audiovisuels : antennes terrestres et satellites et accessoires, connectique, mécanique de fixation, amplificateurs, récepteurs satellites, adaptateurs TNT.

- TV Collectif (TVC)

TONNA propose une gamme complète d'équipements pour la réception, le traitement et la distribution des signaux TV adaptée aux différentes configurations d'habitat collectif : commutateurs, voies de traitement de tête, amplificateurs, passifs de distribution, câbles et connecteurs.

- Portier / Sécurité

TONNA propose une gamme complète de portiers audio et vidéo, d'équipements de contrôle d'accès et de vidéosurveillance résidentielle.

- Réseaux regroupant les Réseaux Câblés (RCU) et les Réseaux Institutionnels (RCI)

L'offre RCU se limite désormais à la fourniture de matériels : démodulateurs QPSK et modulateurs QAM pour tête de réseau numérique ; émetteurs et récepteurs optiques ; amplificateurs ; équipements de supervision.

L'offre RCI porte sur la fourniture de dispositifs de distribution de la télévision à accès contrôlé sur réseau coaxial et sur IP.

2. FAITS SIGNIFICATIFS

2.1 - Activité

Le chiffre d'affaires du premier semestre 2017 s'établit à 4 892 K€, en baisse de 31,8 % par rapport au chiffre d'affaires du premier semestre 2016.

Segments d'activité	30/06/2017	30/06/2016	Variation
TV Individuel	862	1 171	(26,4%)
TV Collectif	963	2 017	(52,3%)
Portier / Sécurité	2 574	3 110	(17,2%)
Réseaux	566	970	(41,7%)
RFA / Divers	(74)	(97)	
Total	4 892	7 171	(31,8%)

Avec une dégradation du taux de services sur le premier semestre, le chiffre d'affaires du premier semestre 2017 s'établit à 4 892 K€, en baisse de 31,2 % par rapport au chiffre d'affaires du premier semestre 2016 (favorisé par le passage à la Haute Définition en avril 2016 et la mise à niveau des équipements TV).

Toutes les familles TV sont en baisse :

La famille TV Individuel ressort à 862 K€ (-26,4 % par rapport au premier semestre 2016).

La famille TV Collectif ressort à 963 K€ (-52,3 % par rapport au premier semestre 2016).

La famille Réseaux ressort à 566 K€ (-41,7 % par rapport au premier semestre 2016).

La famille Portier / Sécurité s'affiche également en retrait (-17,2 % par rapport au premier semestre 2016).

Dans ces conditions, le résultat d'exploitation et le résultat net se dégradent : ils s'établissent respectivement à -586 K€ et -575 K€ au 30 juin 2017 contre respectivement 2 K€ et 26 K€ au 30 juin 2016.

2.2 - Refinancement du groupe FINANCIERE PONTOISE

Depuis plusieurs mois, le groupe FINANCIERE PONTOISE auquel appartient la société TONNA ELECTRONIQUE a entrepris de procéder à son refinancement global. Ces discussions sont toujours en cours. Leur issue conditionne le développement de la société TONNA ELECTRONIQUE, ses capacités à respecter les échéances de remboursement du plan telles que détaillées au paragraphe 2.3 ci-après et plus généralement sa continuité d'exploitation.

2.3 - Plan de continuation

Aux termes d'un jugement du 20 juin 2017, le tribunal de commerce de REIMS a fait droit à la requête présentée par la société le 12 avril 2017 et modifié le plan de redressement dans les termes ci-après :

- Levée de la clause d'inaliénabilité sur l'ensemble immobilier sis 36, avenue Hoche 51100 REIMS, le produit de la vente devant être affecté au paiement des créanciers du plan.
- Report de l'échéance du 15 mai 2017 au 30 novembre 2017.

Par conséquent, le plan d'apurement résiduel du passif tenant compte des différentes modifications autorisées par le tribunal de commerce (jugements des 1^{er} juin 2010, 26 décembre 2013, 16 juillet 2015 et 20 juin 2017) s'établit comme suit :

	En %	En K€ (hors intérêts in fine)
Echéance du 30 novembre 2017	18,75 %	499
Echéance du 15 mai 2018	18,75 %	499
Echéance du 15 mai 2019	28,12 % (1)	1 020 (2)
TOTAL	65,62 %	2 018

(1) hors la créance du comité des fournisseurs

(2) y compris la créance du comité des fournisseurs pour un montant de 271 K€

3. REGLES ET METHODES COMPTABLES

3.1 - REFERENTIEL COMPTABLE

Les comptes semestriels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'autorité des normes comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au plan comptable général.

3.2 - PRINCIPES GENERAUX

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La société a établi ses comptes en appliquant le principe de continuité dans l'incertitude de l'issue du refinancement mentionné au paragraphe 2.2 ci-avant.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

3.3 - PRINCIPALES METHODES UTILISEES

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

a) Immobilisations :

- Immobilisations incorporelles :

Elles sont constituées de contrats de développement, de concessions et brevets, de logiciels entièrement amortis ainsi que de frais de développement, conformément aux critères exigés par la réglementation comptable, et dont la durée d'amortissement est calculée sur 5 ans.

- Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue de chaque immobilisation. Les durées des principales immobilisations sont les suivantes :

Gros œuvre :	60 ans
Aménagements :	40 ans
Agencements :	20 ans
Installations générales, mobilier :	10 ans
Matériel de transport, matériel et outillage :	5 ans

- Immobilisations financières :

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition. Les dépréciations sont comptabilisées en fonction des risques courus ; des dépréciations de titres sont constatées lorsqu'il s'avère que la valeur d'utilité, appréciée notamment par référence aux capitaux propres ou aux perspectives de résultats futurs, est inférieure au coût d'acquisition desdites participations.

b) Stocks :

Les stocks de matières premières et de marchandises sont évalués au coût moyen pondéré après incorporation des coûts d'approvisionnement.

Les stocks d'en-cours et de produits finis sont évalués selon leur coût de revient, comprenant le coût des matières premières et de la main d'œuvre de production et les autres frais rattachables à la fabrication en fonction du niveau d'activité normal. Il doit être précisé que :

- la part matière est affectée d'un coefficient global d'approvisionnement calculé sur la base des coûts réels de l'exercice ;
- la part main d'œuvre est valorisée selon les coûts d'unité d'œuvre calculés au budget, tenant compte du niveau normal d'activité ;
- la part sous-traitance est affectée d'un coefficient global d'encadrement calculé sur la base des coûts réels de l'exercice.

Ces éléments ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

c) Créances et dettes :

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Une dépréciation des créances est pratiquée lorsqu'il devient probable que la créance ne sera pas encaissée. Les dépréciations sont estimées en tenant compte de l'ancienneté des créances et d'une estimation des risques.

Les créances et dettes libellées dans les devises des pays hors zone Euro sont converties et comptabilisées sur la base du dernier cours de change. Les pertes de change latentes entraînent la constitution d'une provision pour risque.

d) Valeurs mobilières de placement :

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées pour leur valeur brute au prix d'acquisition. Elles sont éventuellement dépréciées par référence à leur valeur boursière de fin d'année. Les plus-values potentielles ne sont pas comptabilisées.

e) Disponibilités :

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

f) Provisions :

Les provisions sont constituées pour faire face à des litiges en cours et des garanties clients.

L'estimation du montant des provisions pour litiges correspond à la sortie de ressources qu'il est probable que la société doive supporter pour éteindre son obligation. La provision pour garantie clients est calculée sur la base du taux de panne appliqué au nombre de produits vendus sous garantie.

g) Chiffre d'affaires :

Le chiffre d'affaires est constitué de trois composantes :

- les ventes de marchandises ;
- les ventes de produits finis ;
- les prestations de services (ingénierie, maintenance et maîtrise d'œuvre).

Les ventes de marchandises et de produits finis sont reconnues en chiffre d'affaires dès leur livraison aux clients.

Les prestations de services sont enregistrées au fur et à mesure de leur réalisation.

h) Achats :

Les frais accessoires d'achats payés à des tiers ont été comptabilisés dans les différents comptes de charges correspondant à leur nature.

i) Engagements pris en matière d'indemnité de départ en retraite :

Il n'existe aucun régime particulier de retraite pour le personnel qui soit à la charge de la société. La convention collective prévoit le versement d'une indemnité au moment du départ du personnel à la retraite et dont le montant figure en engagements hors bilan.

Les principales hypothèses actuarielles sont identiques à celles du 31 décembre 2016, à savoir :

- un taux d'actualisation de 3,25 %,
- une évolution annuelle des salaires de 1 %,
- et un taux de charges sociales défini selon la catégorie socioprofessionnelle.

Le personnel concerné a été reclassé par catégorie et ancienneté. Il est tenu compte du taux de rotation du personnel, de la probabilité de survie et de l'âge de départ à la retraite (65 ans).

Chaque employé bénéficie des régimes nationaux de retraite et d'une indemnité de fin de carrière versée par l'employeur.

j) Dépenses de recherche :

TONNA n'a pas enregistré de dépense de recherche au premier semestre.

4. NOTES SUR LE BILAN

4.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	31 décembre 2016	Augmentations	Diminutions	30 juin 2017
Frais de Recherche et Développement	799	179		978
Concessions brevets	572			572
Fonds de commerce	378			378
Autres immobilisations	60			60
Total valeurs brutes	1 809	179		1 988
Amortissements	(1 316)	(106)		(1 422)
Total valeurs nettes	493	73		566

L'augmentation des immobilisations incorporelles correspond aux frais de développement des études Télévision.

4.2 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Valeurs brutes au 30 juin 2017	Amortissements au 30 juin 2017	Valeurs nettes au 30 juin 2017
Terrains	20		20
Constructions	1 406	(940)	466
Installations et agencements	897	(875)	22
Matériel industriel et outillage	1 854	(1 852)	2
Installations & agencements divers	30	(30)	-
Mobilier et matériel de bureau	642	(636)	6
Total	4 849	(4 333)	516

a) Variation des valeurs brutes :

	Valeurs brutes au 31 décembre 2016	Augmentations	Diminutions	Valeurs brutes au 30 juin 2017
Terrains	20			20
Constructions	1 405			1 405
Installations et agencements	897			897
Matériel industriel et outillage	1 853	1		1 854
Installations & agencements divers	30			30
Mobilier et matériel de bureau	652	1		653
Total	4 847	2		4 849

b) Variation des amortissements :

	Amortissements au 31 décembre 2016	Dotation aux amortissements	Amortissements afférents aux éléments sortis	Amortissements au 30 juin 2017
Terrains				
Constructions	923	17		940
Installations & agencements	873	2		875
Matériel industriel et outillage	1 851	1		1 852
Installations et agencements divers	29	1		30
Mobilier et matériel de bureau	634	2		636
Total	4 310	23		4 333

4.3 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières au 30 juin 2017 sont principalement constituées des dépôts de garantie et cautionnements.

4.4 - STOCKS ET EN-COURS

Les stocks et en-cours se ventilent comme suit :

	Valeurs brutes 30/06/2017	Dépréciation	Valeurs nettes 30/06/2017	Valeurs brutes 31/12/2016	Dépréciation	Valeurs nettes 31/12/2016
Matières premières	1 853	(931)	922	2 127	(1 002)	1 125
En-cours de production	767	(484)	283	833	(425)	408
Biens et services	479	(317)	162	494	(292)	202
Marchandises	736	(488)	248	901	(535)	366
Total	3 835	(2 220)	1 615	4 355	(2 254)	2 101

Les stocks de l'usine de Fameck correspondent au stock de matières premières ainsi qu'au stock d'en-cours de production.

4.5 - CREANCES

Les créances ont toutes une échéance à moins d'un an.

Le poste "Clients" au 30 juin 2017 s'analyse comme suit :

	30 juin 2017	31 décembre 2016
Clients et comptes rattachés	479	474
Dépréciation clients	(148)	(154)
Sous-total	331	320
Clients - Produits à facturer	6	-
Total	337	320

Aux termes des conditions générales de vente, les ventes aux clients s'effectuent avec clause de réserve de propriété.

Il existe un contrat d'affacturage assuré par NATIXIS FACTOR dont la comptabilisation a pour effet de minorer les comptes clients du montant des factures cédées ; en contrepartie, la société d'affacturage met un compte courant à la disposition de la société.

Au 30 juin 2017, l'impact sur le poste "Clients" est une réduction de 2 093 K€ (contre 2 539 K€ au 30 juin 2016).

Le poste «Autres créances» au 30 juin 2017 s'analyse comme suit :

	30 juin 2017	31 décembre 2016
Fonds de garantie et créances Factor	816	790
Divers produits à recevoir	56	116
Créances fiscales	303	281
Fournisseurs, avoirs à recevoir	148	137
Créances sociales	15	15
Divers	165	39
Autres créances brutes	1 503	1 378
Dépréciation (poste Divers)		
Autres créances nettes	1 503	1 378

4.6 - PRODUITS A RECEVOIR

	30 juin 2017	31 décembre 2016
Autres créances :		
- Créances fournisseurs	95	117
- Créances sociales		
- Créances fiscales	242	188
- Créances diverses	56	116

4.7 - CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

	30 juin 2017	31 décembre 2016
Charges d'exploitation	102	104

4.8 - CAPITAUX PROPRES ET AUTRES FONDS PROPRES

Au 30 juin 2017, le capital social de TONNA ELECTRONIQUE se compose de 449 777 actions au nominal de 16 euros.

Les capitaux propres et autres fonds propres ont évolué comme suit au cours de l'exercice :

	Montant au 31 décembre 2016	Affectation des résultats aux réserves	Résultat au 30 juin 2017	Montant au 30 juin 2017
Capital	7 196			7 196
Primes d'émission, de fusion	2 854			2 854
Réserve réévaluation et réserve légale	198			198
Autres réserves	3 398			3 398
Report à nouveau	(16 714)	(117)		(16 831)
Résultat de l'exercice	(117)	117	(576)	(576)
Total capitaux propres	(3 185)	-	(576)	(3 761)
Autres fonds propres	1 213			1 213
Total capitaux propres et autres fonds propres	(1 972)	-	(576)	(2 548)

Le compte courant FINANCIERE TONNA est classé en « Autres fonds propres » en raison de la décision de l'actionnaire majoritaire de conditionner le remboursement de ce compte courant au règlement préalable de l'ensemble des dettes figurant au passif du bilan de la société TONNA ELECTRONIQUE.

4.9 - PROVISIONS

Les provisions se détaillent de la manière suivante :

	31 décembre 2016	Dotations	Reprises Utilisées	Reprises non utilisées	30 juin 2017
Provisions pour litiges personnel	103				103
Provisions pour litiges hors personnel					
Provisions pour garanties clients	9				9
Total	112				112

4.10 - EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A 5 ans et plus	Total
Comptes bancaires créditeurs	77			77
Dépôts et cautionnements				
Total	77			77

4.11 - AUTRES DETTES

a) Les dettes RJ

	A 1 an au plus	1 an à 5 ans	A 5 ans et plus	Total
RJ Dettes de personnel	37	27	-	64
RJ Remboursement AGS	452	339	-	
RJ Dettes organismes sociaux	237	174	-	1 202
RJ Dettes fiscales	137	103	-	240
RJ Passif fournisseurs	95	370	-	465
RJ Passif Clients	1	-	-	
RJ Passif divers débiteurs	46	34	-	81
Total	1 005	1 047	-	2 052

Il est renvoyé au paragraphe 2.2 concernant le risque lié au non-respect du plan de continuation.

b) Les autres dettes

	A 1 an au plus	1 an à 5 ans	A 5 ans et plus	Total
Personnel et comptes rattachés	568	-	-	568
SS et organismes sociaux (1)	572	11	-	
Charges à payer	103	-	-	686
Autres impôts et assimilés	135	-	-	
Taxe sur valeur ajoutée (1)	77	-	-	
Charges à payer	-	-	-	212
Fournisseurs et comptes rattachés	3 382	-	-	3 382
Autres dettes	225	-	-	225
Total	5 062	11	-	5 073

(1) La part des dettes de la société TONNA ELECTRONIQUE restant à régler au 30 juin 2017 au titre du plan CCSF s'élève à 35 K€ (contre 47 K€ au 31 décembre 2016).

4.12 - CHARGES A PAYER

	30 juin 2017	31 décembre 2016
Emprunts et dettes auprès des étab. de crédit	77	1
Dettes fournisseurs	200	248
Personnel et comptes rattachés	424	353
Sécurité sociale et organismes sociaux	199	198
Etat et collectivités	104	71
Autres dettes	-	271

4.13 - ELEMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES ET LES PARTICIPATIONS

Postes	Montant concernant les entreprises			
	liées		avec lesquelles la société a un lien de participation	
	30 juin 2017	31 décembre 2016	30 juin 2017	31 décembre 2016
Avances et acomptes sur immobilisations				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Avances et acomptes versés sur commandes (actif circulant)				
Créances clients et comptes rattachés	301	202		
Autres créances	106	72		
Capital souscrit, appelé - non versé				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres fonds propres	1 213	1 213		
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Avances et acomptes versés sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 073	1 940		
Autres dettes				
Produits de participation				
Autres produits financiers				
Charges financières				

4.14 - FILIALES ET PARTICIPATIONS

NEANT

5. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.1 - CHIFFRE D'AFFAIRES

TONNA ELECTRONIQUE est constituée d'un unique secteur d'activité : l'équipement audiovisuel.

Les informations fournies correspondent aux zones de vente :

	1 ^{er} semestre 2017	1 ^{er} semestre 2016
France	4 651	6 464
Export	241	707
Total	4 892	7 171

Les transferts de charges se rapportent à des remboursements IJSS et indemnités de prévoyance (13 K€ contre 20 K€ au 30 juin 2016), à des prestations sous-traitées à la société ANTENNES FT, des facturations de charges locatives et d'hébergement informatique ainsi qu'à des refacturations diverses (59 K€ contre 80 K€ au 30 juin 2016).

5.2 - RESULTAT D'EXPLOITATION

Le résultat d'exploitation au 30 juin 2017 est une perte de 586 K€ contre un bénéfice de 2 K€ au 30 juin 2016.

Les principaux postes de charges externes se décomposent comme suit :

	1 ^{er} semestre 2017	1 ^{er} semestre 2016
Sous-traitance	171	240
Transport	165	199
Déplacements	54	72
Entretien et fournitures	97	107
Publicité	32	31
Loyers	106	122
Télécom	38	46
Personnel intérimaire	6	14
Honoraires et commissions	183	246
Assurances	37	31
Divers	16	26
Total	905	1 134

5.3 - RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier au 30 juin 2017 est une perte de 29 K€ contre une perte de 39 K€ au 30 juin 2016.

5.4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel au 30 juin 2017 est une perte de 14 K€ contre une perte de 17 K€ au 30 juin 2016.

5.5 - SITUATION FISCALE DE LA SOCIETE

Les déficits fiscaux et amortissements réputés différés cumulés s'élèvent à 19 024 K€ au 30 juin 2017 contre 18 472 K€ au 31 décembre 2016.

6. FACTEURS DE RISQUES

6.1 - Risque de liquidité

Risque lié au non-respect du plan de continuation

Ce risque demeure important compte tenu du passif à apurer. Au 30 juin 2017, il reste 2 052 K€ de dettes remboursables sur 2 ans (contre 2 051 K€ au 31 décembre 2016). Il est renvoyé au paragraphe 2.2 concernant le risque lié au non-respect du plan de continuation.

Risque lié à la limitation des sources de financement ouvertes à la société

La ligne de crédit auprès du factor est utilisée à hauteur de 2 046 K€ au 30 juin 2017 (contre 1 989 K€ au 31 décembre 2016).

6.2 - Risque de change

Le risque de change porte sur des achats effectués en devises. Ceux-ci ne sont pas significatifs d'autant que les achats de produits du sud-est asiatique sont réalisés auprès de la société PONT-SUR-SEINE INDUSTRIES qui les approvisionne pour le compte du groupe.

Le groupe n'a pas recours à l'utilisation d'instruments financiers à des fins de couverture.

6.3 - Risque de taux

La structure d'endettement de la société n'implique pas de risque de taux significatif.

L'endettement financier de la société est constitué essentiellement par l'affacturage qui est assuré à taux variable et à une moyenne de 3 mois.

6.4 - Risque de crédit

L'exposition maximale au risque de crédit correspond à 337 K€ (contre 320 K€ au 31 décembre 2016).

Le risque de crédit est réparti sur de nombreux clients. Néanmoins, une perte de référencement d'un des 5 premiers clients pourrait avoir une incidence assez significative sur le chiffre d'affaires.

Le risque de crédit apparaît peu significatif compte tenu de la faible antériorité des créances.

7. AUTRES ELEMENTS

7.1 - REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction : 38 K€.

7.2 - EFFECTIF

	1 ^{er} semestre 2017	1 ^{er} semestre 2016
Cadres et assimilés cadres	36	35
Techniciens	20	22
Ouvriers et employés	3	5
Total	59	62

7.3 - ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les engagements donnés se composent des éléments suivants :

	1 ^{er} semestre 2017	31 décembre 2016
- Indemnités de fin de carrière (1)	391	387
- Nantissements sur titres	10	10
- Cautions Société Générale	30	30

(1) dont concernant les dirigeants : 20 K€.

Le montant de l'encours factor non garanti s'élève à 196 K€ au 30 juin 2017 contre 151 K€ au 31 décembre 2016.

Concernant les engagements reçus, il est rappelé que le plan de continuation de la société TONNA ELECTRONIQUE prévoyait un montant total d'apports de 1 940 K€ via la FINANCIERE TONNA, dont 1 640 K€ par la société FINANCIERE PONTOISE, 200 K€ par la fratrie PETIT et 100 K€ par la société ACET S.R.L., et dont 1 200 K€ étaient destinés à une augmentation de capital réservée à la société FINANCIERE TONNA, laquelle n'a pu être réalisée, ce montant ayant cependant été apporté en compte courant (cf. communiqués des 6 et 30 mars 2009).

Les engagements financiers souscrits dans le cadre du plan de continuation ont été réalisés pour un montant de 1 695 K€, le groupe FINANCIERE PONTOISE s'était engagé à respecter ses engagements au titre du plan de continuation et à verser le solde de 245 K€ au fur et à mesure des besoins en fonds de roulement de TONNA ELECTRONIQUE.

Par ailleurs, le groupe FINANCIERE PONTOISE a soutenu la société TONNA ELECTRONIQUE par du crédit fournisseurs au-delà de l'engagement souscrit dans le cadre du plan de redressement (2 019 K€ au 30 juin 2017 au lieu des 400 K€ prévus au plan).

Médailles du travail

La société n'a constaté aucune provision pour le risque lié au passif des médailles du travail, cette obligation n'étant prévue ni par la convention collective, ni par un accord d'entreprise et ne résultant d'aucun usage.

7.4 - IDENTITE DE LA SOCIETE MERE CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA SOCIETE

FINANCIERE PONTOISE
Société par actions simplifiée au capital de 1.000 000 euros
Siège social: Route de Longueperte - ZA Les Coteaux - 10400 PONT-SUR-SEINE
420 988 305 R.C.S. TROYES

7.5 - EVENEMENTS POST-CLOTURE

Par décision du 12 juillet 2017, la direction générale des finances publiques a accepté la demande de remboursement de la créance de crédit d'impôt recherche et de crédit d'impôt innovation d'un montant total de 188,4 K€ au titre de l'année 2016.

II – Le rapport semestriel d'activité

A – Les données significatives du premier semestre

1 - Activité

Le chiffre d'affaires du premier semestre 2017 s'établit à 4 892 K€, en baisse de 31,8 % par rapport au chiffre d'affaires du premier semestre 2016.

Segments d'activité	30/06/2017	30/06/2016	Variation
TV Individuel	862	1 171	(26,4%)
TV Collectif	963	2 017	(52,3%)
Portier / Sécurité	2 574	3 110	(17,2%)
Réseaux	566	970	(41,7%)
RFA / Divers	(74)	(97)	
Total	4 892	7 171	(31,8%)

Avec une dégradation du taux de services sur le premier semestre, le chiffre d'affaires du premier semestre 2017 s'établit à 4 892 K€, en baisse de 31,2 % par rapport au chiffre d'affaires du premier semestre 2016 (favorisé par le passage à la Haute Définition en avril 2016 et la mise à niveau des équipements TV).

Toutes les familles TV sont en baisse :

La famille TV Individuel ressort à 862 K€ (-26,4 % par rapport au premier semestre 2016).

La famille TV Collectif ressort à 963 K€ (-52,3 % par rapport au premier semestre 2016).

La famille Réseaux ressort à 566 K€ (-41,7 % par rapport au premier semestre 2016).

La famille Portier / Sécurité s'affiche également en retrait (-17,2 % par rapport au premier semestre 2016).

Dans ces conditions, le résultat d'exploitation et le résultat net se dégradent : ils s'établissent respectivement à -586 K€ et -575 K€ au 30 juin 2017 contre respectivement 2 K€ et 26 K€ au 30 juin 2016.

2 - Refinancement du groupe FINANCIERE PONTOISE

Depuis plusieurs mois, le groupe FINANCIERE PONTOISE auquel appartient la société TONNA ELECTRONIQUE a entrepris de procéder à son refinancement global. Ces discussions sont toujours en cours. Leur issue conditionne le développement de la société TONNA ELECTRONIQUE, ses capacités à respecter les échéances de remboursement du plan telles que détaillées au paragraphe 2.3 ci-après et plus généralement sa continuité d'exploitation.

3 - Plan de continuation

Aux termes d'un jugement du 20 juin 2017, le tribunal de commerce de REIMS a fait droit à la requête présentée par la société le 12 avril 2017 et modifié le plan de redressement dans les termes ci-après :

- Levée de la clause d'inaliénabilité sur l'ensemble immobilier sis 36, avenue Hoche 51100 REIMS, le produit de la vente devant être affecté au paiement des créanciers du plan.
- Report de l'échéance du 15 mai 2017 au 30 novembre 2017.

Par conséquent, le plan d'apurement résiduel du passif tenant compte des différentes modifications autorisées par le tribunal de commerce (jugements des 1^{er} juin 2010, 26 décembre 2013, 16 juillet 2015 et 20 juin 2017) s'établit comme suit :

	En %	En K€ (hors intérêts in fine)
Echéance du 30 novembre 2017	18,75 %	499
Echéance du 15 mai 2018	18,75 %	499
Echéance du 15 mai 2019	28,12 % (1)	1 020 (2)
TOTAL	65,62 %	2 018

(1) hors la créance du comité des fournisseurs

(2) y compris la créance du comité des fournisseurs pour un montant de 271 K€

4 - Evolution de l'endettement financier (y compris dettes nettes liées au redressement judiciaire et financement net du factor)

	Solde au 30/06/2017	Solde au 31/12/2016
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	77	1
Dettes Factor	1 852	1 827
Dettes RJ	2 052	2 051
Dettes URSSAF/TVA (CCSF)	35	47
Dette financière brute	4 016	3 926
Avances (RJ et Factor)	(576)	(625)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(1)	(19)
Dette financière nette	3 439	3 282

Il est rappelé que la société TONNA ELECTRONIQUE bénéficie d'un plan de redressement par voie de continuation et d'apurement du passif arrêté le 15 mai 2008.

Il est renvoyé au paragraphe 2 concernant le risque lié au non-respect du plan de continuation.

B – Les principaux risques et incertitudes pour les six mois restants

La société TONNA ELECTRONIQUE a établi ses comptes semestriels en appliquant le principe de continuité dans l'incertitude de l'issue du refinancement mentionné au paragraphe 2 ci-avant.

Concernant les autres facteurs de risques auxquels la société TONNA ELECTRONIQUE est susceptible d'être confrontée (risques de liquidité, de change, de taux et de crédit), il est également renvoyé à la lecture de l'annexe aux comptes sociaux du premier semestre 2017 (§ 6 - Facteurs de risques).

C – Les principales transactions entre les parties liées

Les principales transactions avec les parties liées concernent :

- avec les dirigeants : les dépenses constatées au compte de résultat au titre des rémunérations des dirigeants de TONNA ELECTRONIQUE, détaillées ci-dessous :

	30/06/2017 6 mois	30/06/2016 6 mois
Avantages à court terme	38	38
Avantages postérieurs à l'emploi	n.a.	n.a.
Avantages à long terme	n.a.	n.a.
Indemnités de fin de contrat	n.a.	n.a.
Paiement en actions	n.a.	n.a.

Aucun jeton de présence n'a été alloué aux membres du Conseil d'Administration.

- avec le groupe FINANCIERE PONTOISE (regroupant les sociétés FINANCIERE PONTOISE, PONT-SUR-SEINE INDUSTRIES, ELAP et ANTENNES FT), les prestations suivantes :
 - la facturation par TONNA ELECTRONIQUE de frais d'hébergement informatique pour 16 K€ (comme pour le premier semestre 2016), de matériels électroniques pour 35 K€ (contre 47 K€ pour le premier semestre 2016), de prestations techniques pour 44 K€ (contre 39 K€ pour le premier semestre 2016) et de charges locatives pour 15 K€ (comme pour le premier semestre 2016) ;
 - la facturation par les sociétés du groupe FINANCIERE PONTOISE de produits audiovisuels et de prestations de sous-traitance pour 1 132 K€ (contre 1 600 K€ pour le premier semestre 2016).

Concernant les postes de bilan, il est renvoyé à la lecture de l'annexe aux comptes sociaux du premier semestre 2017 (§ 4.13 – Eléments concernant les entreprises liées et les participations).

III – L'attestation de la personne responsable des informations

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sociaux complets pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société, et que le rapport semestriel d'activité figurant en page 23 présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Bruno PROUST – Président du Conseil d'Administration et Directeur Général de la société TONNA ELECTRONIQUE

IV – Le rapport du commissaire aux comptes sur l'information financière semestrielle 2017

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels de la société Tonna Electronique – S.A., relatifs à la période du 1^{er} janvier 2017 au 30 juin 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels ont été établis sous la responsabilité de votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I – Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Nous formulons une réserve sur le point suivant :

Comme indiqué dans les notes 3.3 – Principales méthodes utilisées – Immobilisations incorporelles et 4.1 – Immobilisations incorporelles, votre société comptabilise en immobilisations incorporelles les frais de développement des études Télévision qu'elle engage avec un amortissement sur 5 ans. Au 30 juin 2017, la valeur nette de ces immobilisations incorporelles s'élevait à 566 K€, y compris les frais activés sur la période d'un montant net de 143 K€.

Malgré la baisse significative de chiffre d'affaires constatée au cours du semestre sur ce segment telle que décrite à la note 2.1 - Activité, la société n'a pas procédé à la dépréciation de la valeur de ces actifs incorporels.

Sur la base de notre examen limité et sous cette réserve, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard des règles et principes comptables français, la régularité et la sincérité des comptes semestriels et l'image fidèle qu'ils donnent du résultat des opérations du semestre ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de ce semestre.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans l'annexe :

- l'existence d'une incertitude relative à la continuité de l'exploitation, comme présentée au paragraphe 2.2 ;
- les dettes résiduelles dues au titre du plan de redressement judiciaire figurant aux paragraphes 2.3 et 4.11.

II – Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels sur lesquels a porté notre examen limité. A l'exception de l'incidence des faits exposés ci-dessus, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels.

Paris La Défense, le 30 novembre 2017

KPMG Audit IS

Claire GRAVEREAU
Associée